

EDUCATION 481-4

L'IMMERSION FRANCAISE ET LE PROGRAMME-CADRE DE FRANCAIS

Semestre régulier
Du 9 mai au 5 août 1988
Le mercredi de 13H00 à 16H50
Local MPX 7504 & 7506

Animatrices: LyneGareau (50%)
Melody Martin (50%)

CLASSIFICATION DU COURS

Ce cours fait suite à l'introduction générale aux programmes d'immersion et au programme-cadre donnée pendant le 401/402. C'est un cours obligatoire pour les étudiants inscrits au programme de formation professionnelle d'immersion française. Il peut également faire partie d'un baccalauréat ou d'un programme libre.

LE BUT GENERAL DU COURS

Le cours portera sur la définition et la description des différents types de programme d'immersion et de l'enseignement du français langue maternelle ainsi que sur la recherche et la méthodologie propres à ces programmes.

Nous mettrons l'accent sur les techniques d'enseignement, les quatre savoirs, les programmes de base, le matériel supplémentaire, la littérature enfantine, les erreurs et les techniques de correction, les applications pédagogiques des ordinateurs en immersion, l'intégration des matières et les différentes approches pour la didactique des langues.

LES EXIGENCES DU COURS

Il n'y aura pas d'examen final.

La note sera déterminée par des travaux dont la liste exacte sera distribuée lors du premier cours. On visera à donner des travaux qui auront une valeur pratique et pédagogique pour l'enseignant/e ; par exemple : une évaluation de didacticiel, un exposé oral, des échanges d'idées et de matériel, la préparation d'une unité intégrée, etc.

ADMISSIBILITE

Puisque le cours sera entièrement donné en français, les participants/es devront parler et lire très couramment le français.

TEXTE OBLIGATOIRE

Ligier, Françoise et Savoie, Louise (eds.), *Didactique en questions*. Les Éditions La Lignée Inc.